

SITUATION PROJETEE

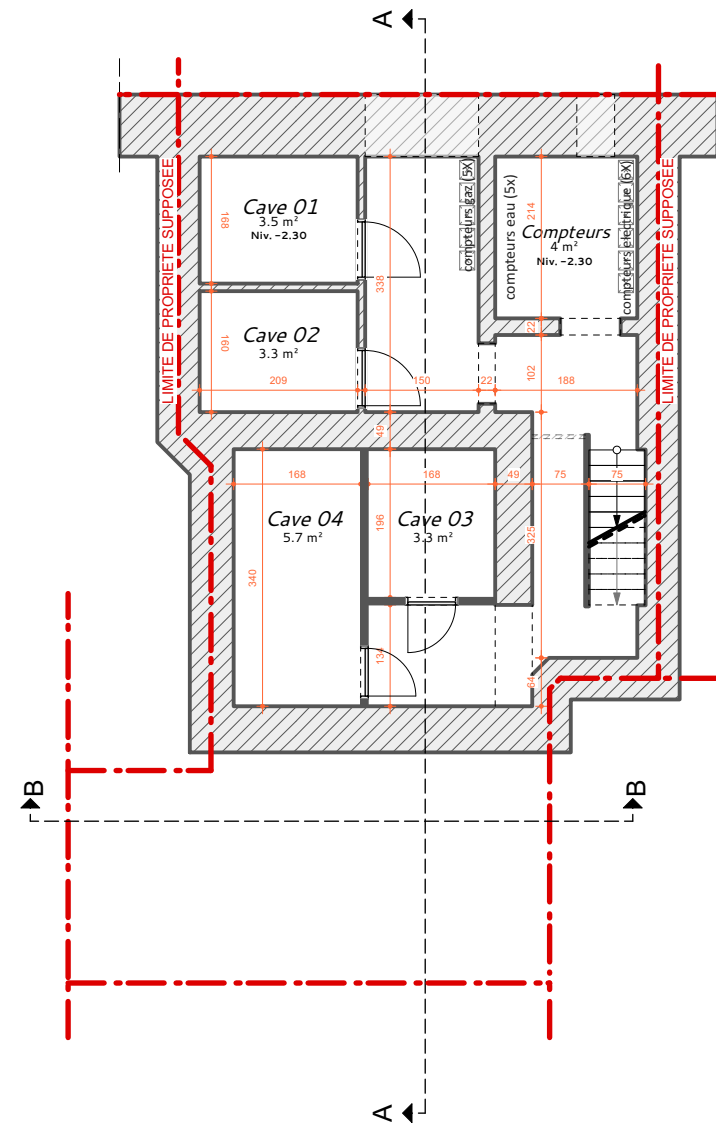
MATERIAUX EN PLAN - LEGENDE

	EXISTANTE
	A CREER
	A DEMOLIR

LOGEMENT REZ
 Sup. brute = ± 55 m²
 Sup. nette = ± 38 m² + terrasse

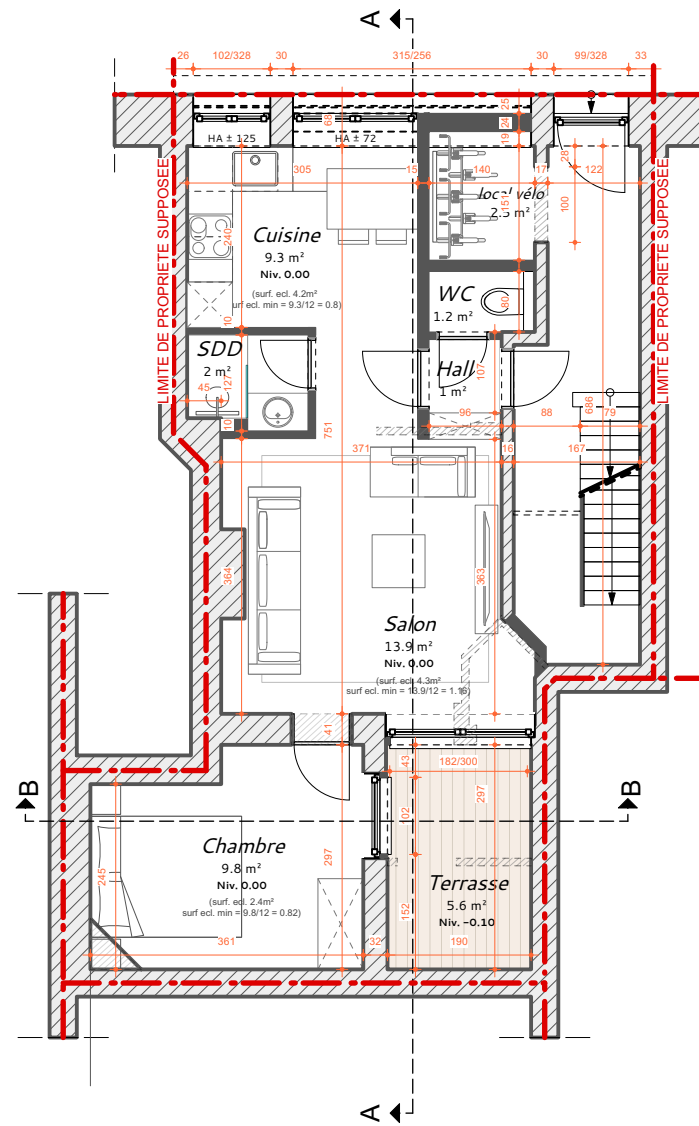
LOGEMENT 1er
 Sup. brute = ± 55 m²
 Sup. nette = ± 43.1 m²

SITUATION PROJETEE = SITUATION EXISTANTE



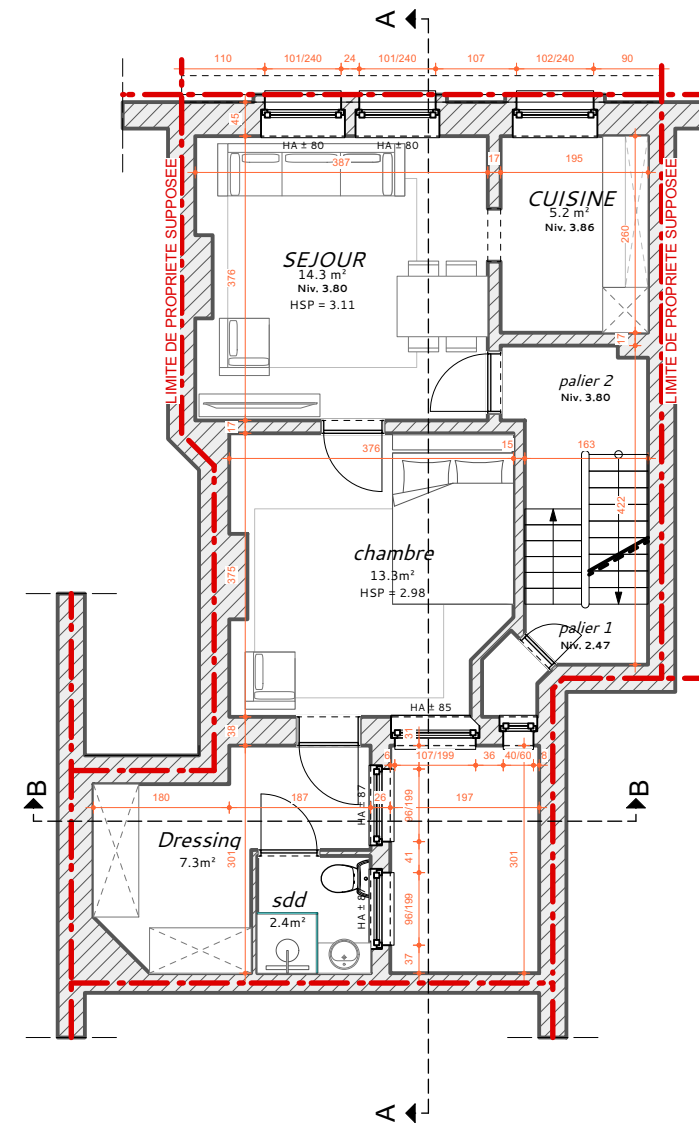
Vue en plan : CAVE (Niv. -2.30)

Ech : 1/100



Vue en plan : REZ-DE-CHAUSSEE (Niv. 0.00)

Ech : 1/100



Vue en plan : 1er ETAGE (Niv. 3.80)

Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans accord préalable, écrit de l'auteur. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
 La transformation d'un immeuble à appartement :
 Transformation du commerce en logement + fusionnement de 2 logements 1 chambre en duplex 2 chambres
 Site à 4000 Liège, rue de du Rèwe 8
 Parcelle(s) : LIEGE 1^{er} Division - section A - parcelle 651 P

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :

Le Maître d'Œuvre :
 Guillaume FOGUENNE
 47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
 0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
 Le service de l'Urbanisme
 10 La Batte à 4000 LIEGE
 Service Public de Wallonie DG04

Indices :

21-03-2024
 page 06/08

SITUATION PROJETEE

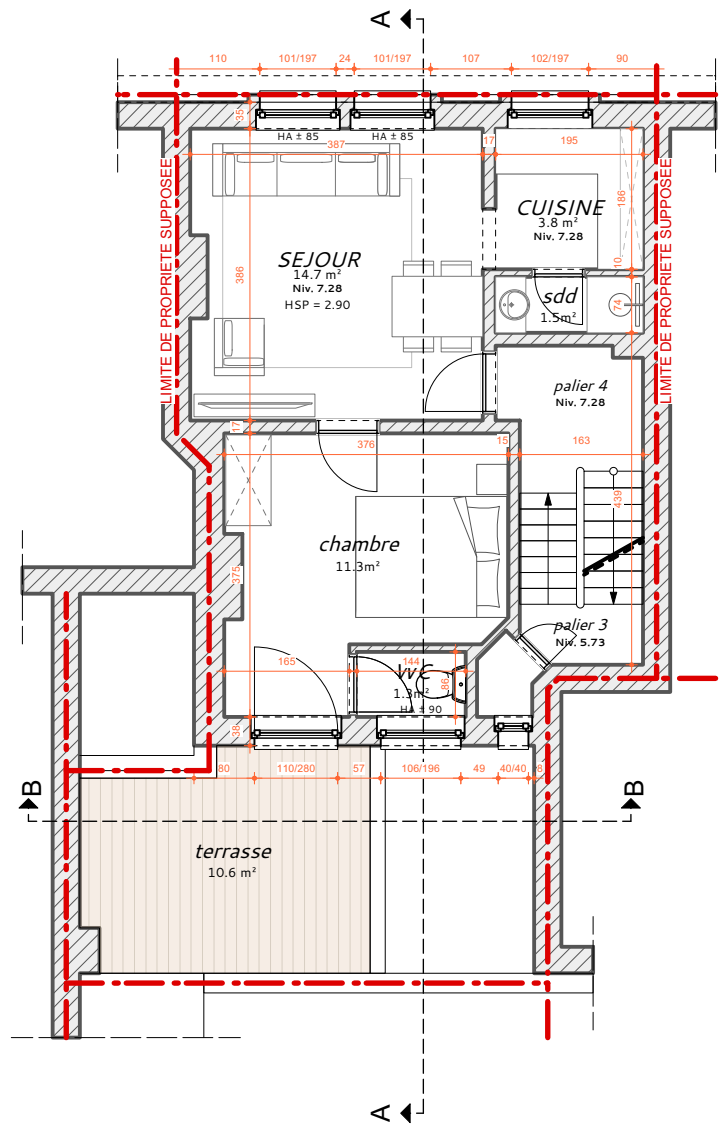
MATERIAUX EN PLAN - LEGENDE

- EXISTANTE
- A CREER
- A DEMOLIR

LOGEMENT 2e
 Sup. brute = ± 41.1 m² + terrasse
 Sup. nette = ± 33.2 m² + terrasse

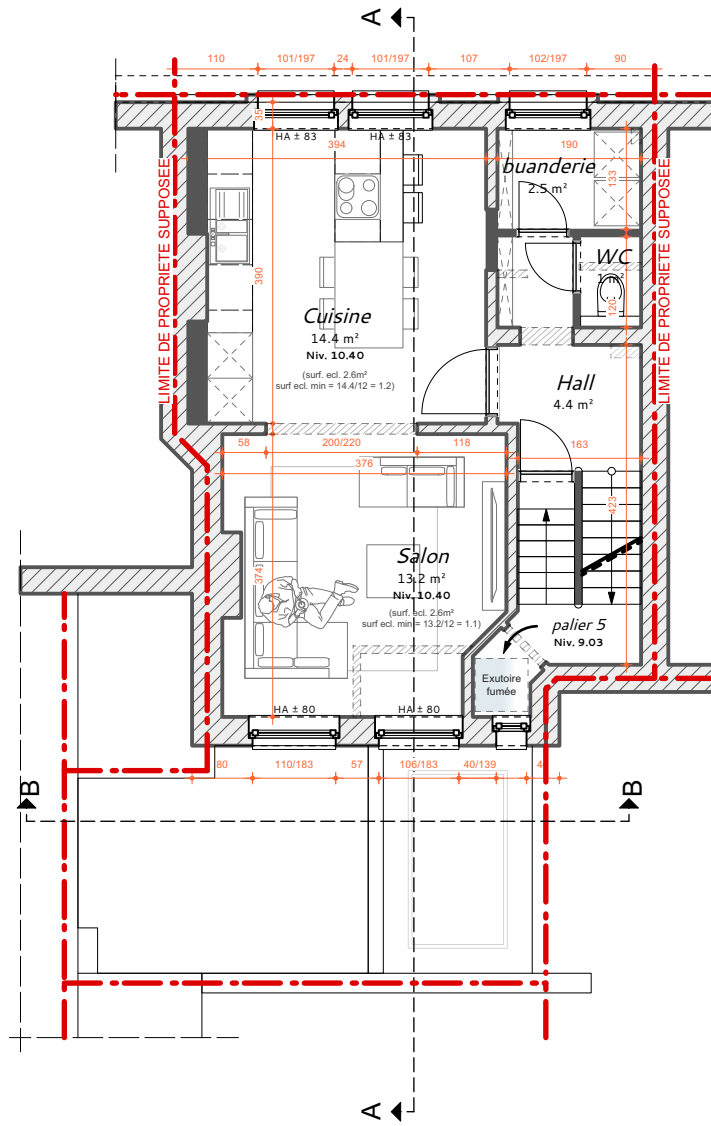
DUPLEX 3e
 Sup. brute = ± 98 m²
 Sup. nette = ± 73 m²

SITUATION PROJETEE = SITUATION EXISTANTE



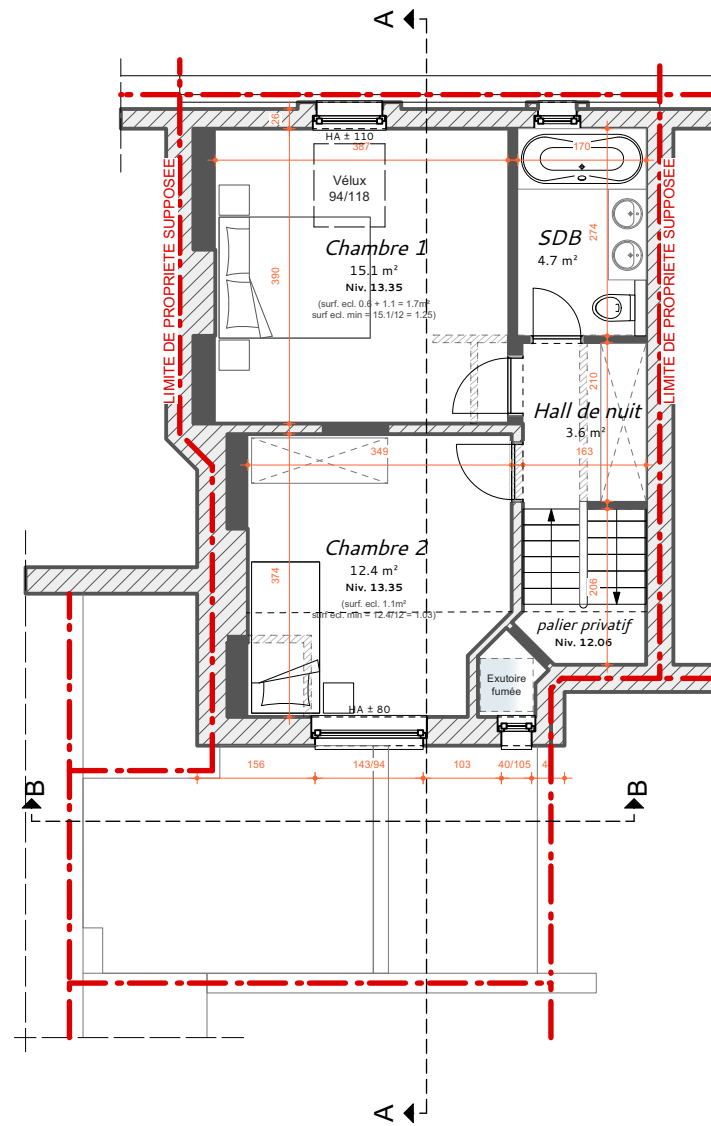
Vue en plan : 2e ETAGE (Niv. 7.28)

Ech : 1/100



Vue en plan : 3e ETAGE (Niv. 10.40)

Ech : 1/100



Vue en plan : 4e ETAGE (Niv. 13.35)

Ech : 1/100

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :

La transformation d'un immeuble à appartement :
 Transformation du commerce en logement + fusionnement de 2 logements 1 chambre en duplex 2 chambres
 Site à 4000 Liège, rue de du Rèwe 8
 Parcelle(s) : LIEGE P Division - section A - parcelle 651 P

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :

Le Maître d'Œuvre :

Guillaume FOGUENNE
 47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
 0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
 Le service de l'Urbanisme
 10 La Batte à 4000 LIEGE

Service Public de Wallonie DG04

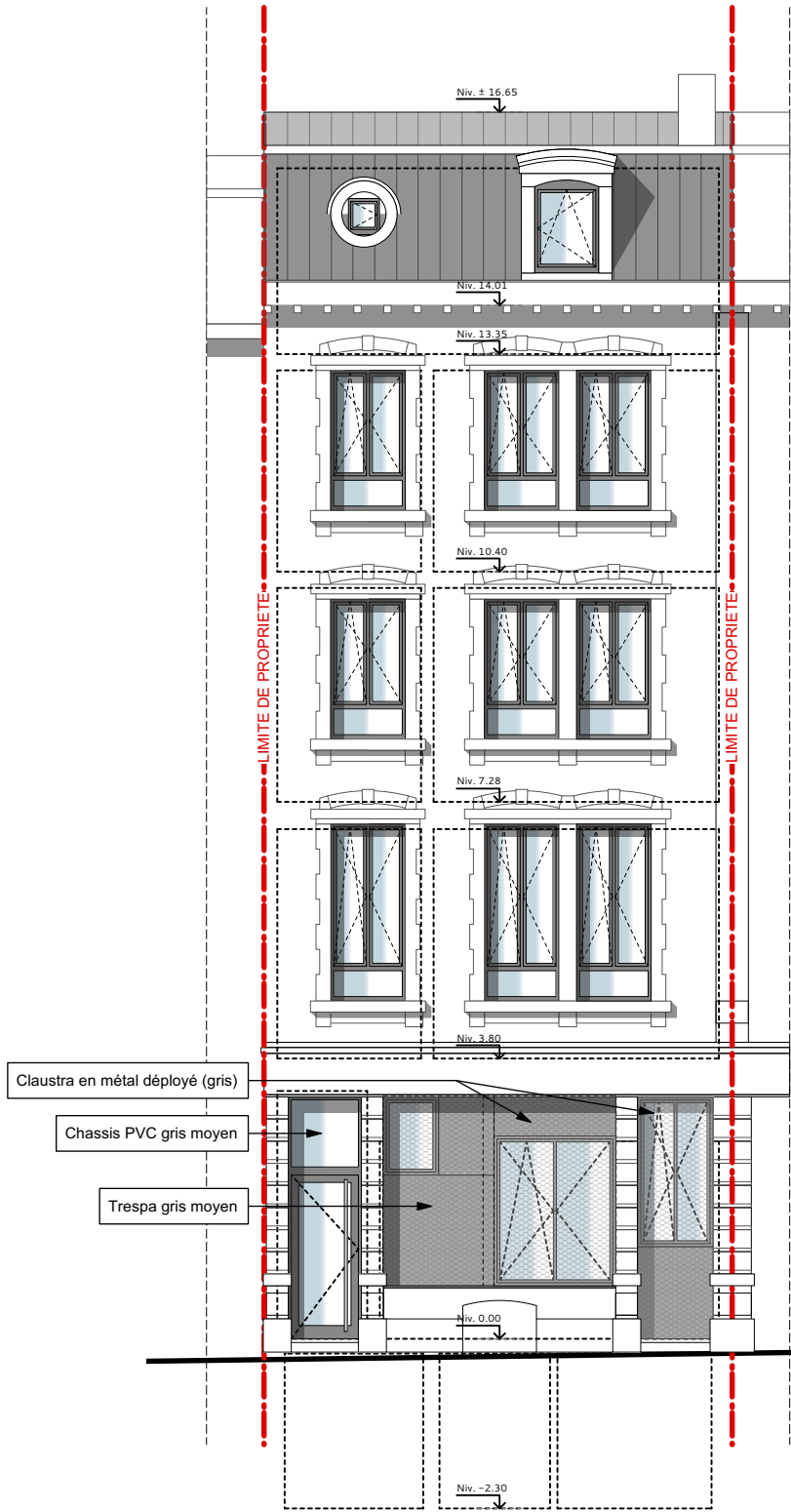
Indices :

21-03-2024

page 07/08

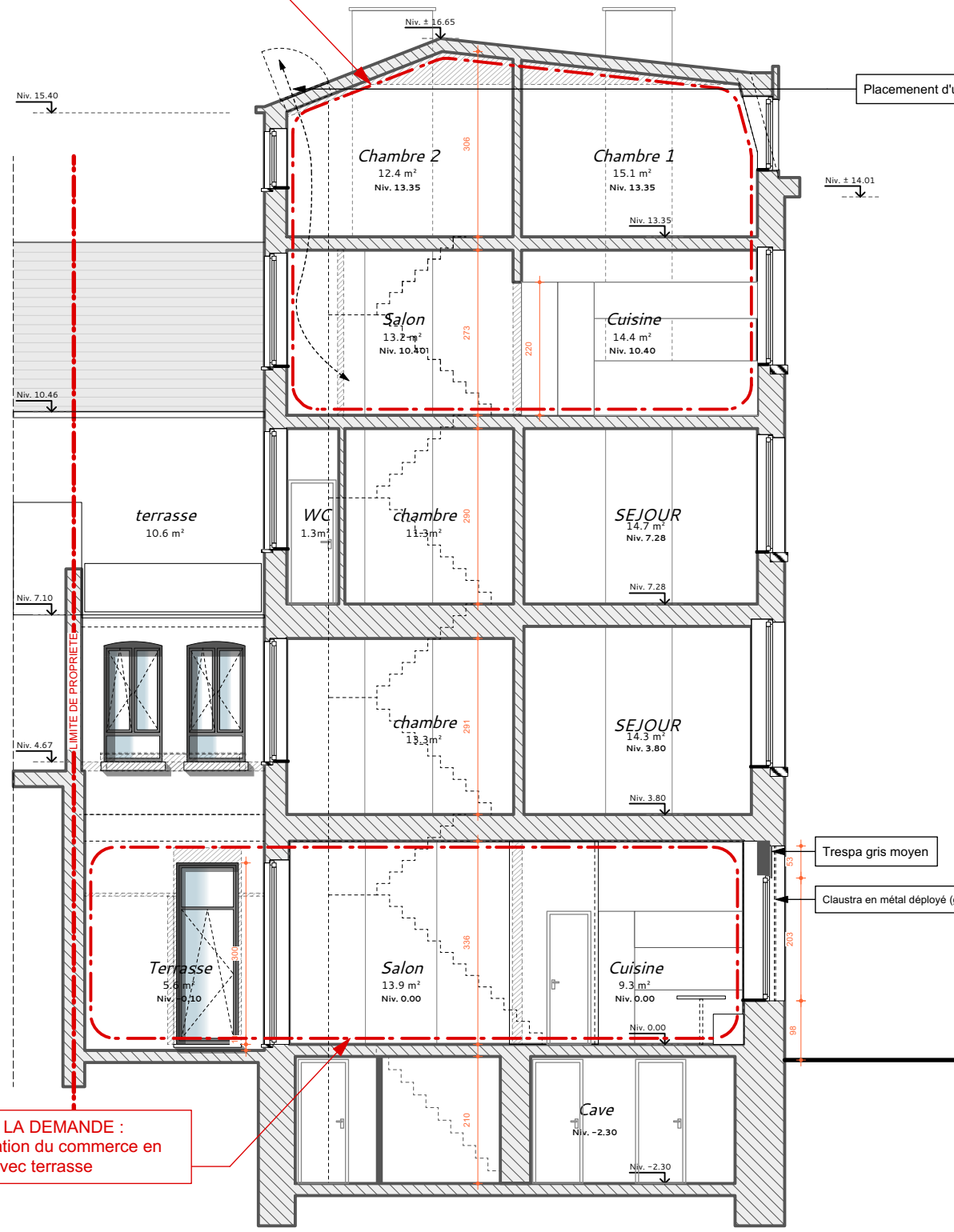


SITUATION PROJETEE



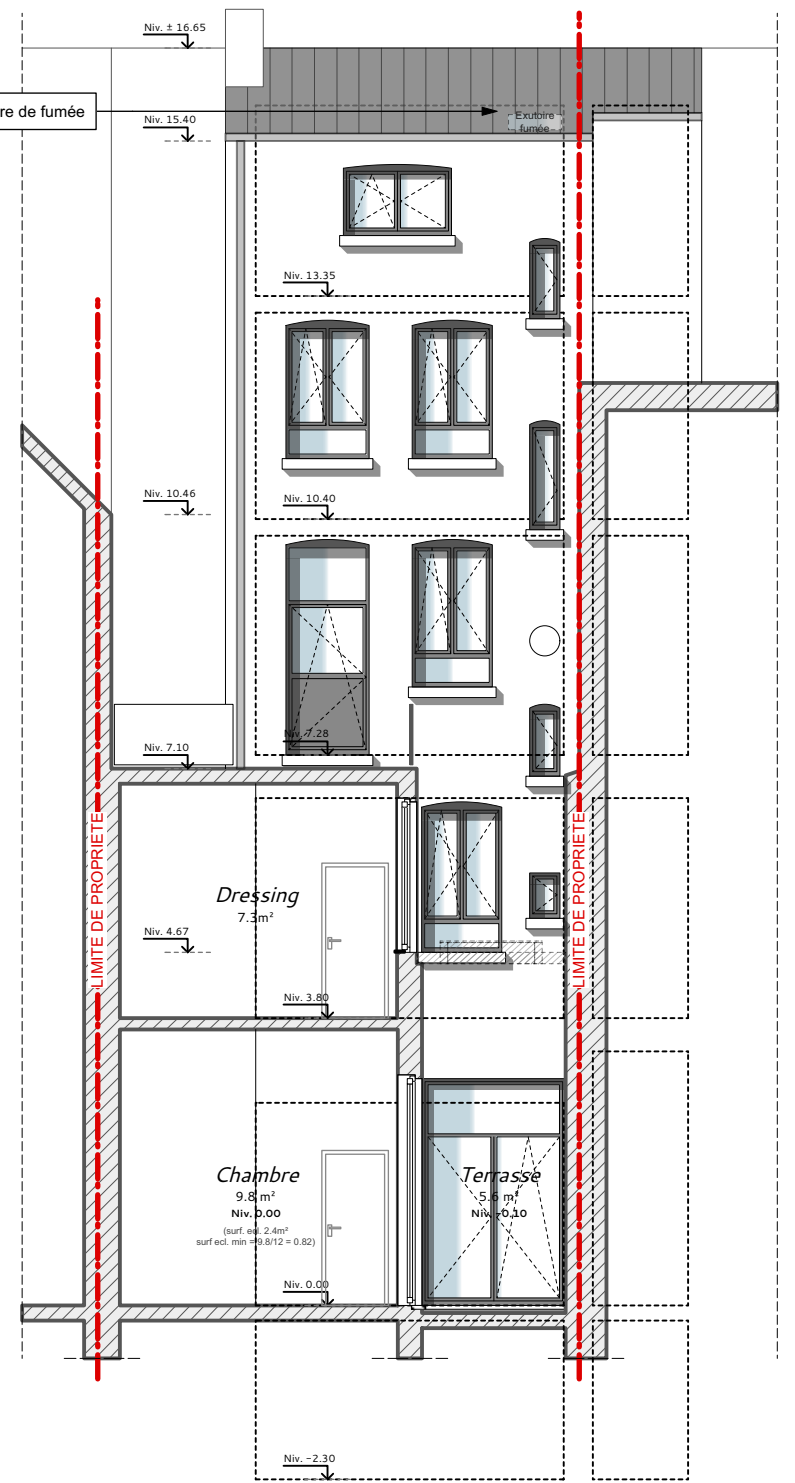
Vue en élévation : **FACADE AVANT (Nord-Est)**
Ech : 1/100

OBJET DE LA DEMANDE :
Fusionnement de 2 logements
en un duplex 2 chambres



OBJET DE LA DEMANDE :
Transformation du commerce en
logement avec terrasse

Vue en élévation : **COUPE AA**
Ech : 1/100



Vue en élévation : **FACADE ARRIERE/COUPE BB (Sud-Ouest)**
Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans accord préalable, écrit de l'auteur. L'entrepreneur est tenu de réviser toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La transformation d'un immeuble à appartement :
Transformation du commerce en logement + fusionnement de 2 logements 1 chambre en duplex 2 chambres
Site à **4000** Liège, rue de du Rèwe 8
Parcelle(s) : LIEGE P Division - section A - parcelle 651 P

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :

Le Maître d'Œuvre :
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 | guillaume@logy.be

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

Indices :
21-03-2024
page 08/08